

Note d'information relative à la publication de la version 2.0 du standard d'échange de données pour l'archivage

Référence: DGP/SIAF/2016/004

Auteur : Ministère de la Culture et de la communication. Service interministériel des Archives de France. Sous-direction de la politique archivistique. Bureau de l'archivage numérique, des normes et référentiels.

Validation:

Ministère de la Culture et de la Communication. Directeur chargé des Archives de France.

Destinataires:

Services départementaux d'archives

Date: 19 février 2016

Mots clés: SEDA; interopérabilité.

Le standard d'échange de données pour l'archivage (SEDA), publié en 2012 dans sa version 1.0, a fait l'objet d'une révision en 2015 et a été publié dans une version 2.0 disponible sur le site des Archives de France, à l'adresse suivante : http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/seda/

1. Pourquoi une nouvelle versions du SEDA?

Durant l'année 2013, le service interministériel des Archives de France a lancé une démarche de normalisation du SEDA auprès de l'AFNOR dans le but d'élargir son périmètre d'utilisation à des contextes plus variés que celui des archives publiques. Il s'agissait de s'appuyer sur les spécifications du SEDA dans sa version 1.0 pour en adapter les grands principes aux besoins de nouveaux acteurs susceptibles d'échanger des informations archivistiques entre systèmes d'informations.

Cette démarche entamée au sein de la commission de normalisation sur l'interopérabilité technique (CN46-4) a abouti à la publication en janvier 2014 de la norme AFNOR Z44-022 dite « Modélisation des Échanges de DONnées pour l'Archivage » - MEDONA. Les bases technologiques et normatives du SEDA ont été reprises, MEDONA s'appuyant sur XML, proposant des diagrammes d'activités et des modèles de données respectant le formalisme UML, tout en étant conforme à la norme OAIS.

Plusieurs modifications ont cependant été introduites dans MEDONA:

- Toutes les métadonnées spécifiques aux archives publiques ont été retirées ;
- Les référentiels ne sont plus imposés et une zone de déclaration de ces derniers est désormais présente dans les messages constituant les transactions. Cet emplacement dédié doit en outre contenir la version du référentiel utilisé;
- La description des objets-données n'est présente que sous une forme technique ;
- L'emplacement des métadonnées de description des archives est fixé mais aucun modèle n'est imposé et ce sont les communautés d'utilisateurs qui doivent les définir ;
- La définition des règles de gestion (accessibilité, sort final et niveau de service) est délimitée dans une zone au même niveau que celle des métadonnées de description.

La publication de la norme a rendu nécessaire la révision du SEDA pour le rendre compatible et prendre en compte les évolutions de contexte, notamment réglementaire et normatif.

2. Le standard d'échange de données pour l'archivage version 2.0

Le SEDA 2.0 est une spécification de la norme MEDONA pour le domaine des archives publiques. En ce sens, il contient des modèles de métadonnées adaptées aux besoins d'archivage courant, intermédiaire et définitif, d'objets-données électroniques et physiques.

2.1. Évolutions apportées par rapport à la norme

Le SEDA 2.0 est conforme à MEDONA et propose quelques évolutions pour améliorer certaines spécifications présentes dans la norme et répondre aux besoins des archives publiques :

- Modification de la cardinalité de la balise permettant de faire référence à un objet-données;
- Possibilité de regrouper des objets numériques et/ou physiques dans des ensembles cohérents pour les référencer dans les messages;
- Ajout d'un identifiant pour les objets-données physiques ;
- Ajout de métadonnées techniques supplémentaires dans la zone de description des objetsdonnées;
- Ajout de nouvelles informations de gestion dans la zone de métadonnées dédiée ;
- Définition d'un nouvel acteur, l'opérateur de versement, intégré aux métadonnées de description.

2.2. Compatibilité avec les anciennes versions du SEDA

Le processus de révision s'est par ailleurs attaché à assurer la meilleure compatibilité possible entre les anciennes versions du standard et la nouvelle. Les noms d'éléments ont été très largement ré-utilisés et le principe de description archivistique à plusieurs niveaux a été maintenu dans le SEDA 2.0. Au sujet de la structuration des métadonnées de description, les concepts d'Archive et d'Objet d'archives ont été remplacés par celui d'Unité d'archives, ce qui a permis de les rapprocher de ceux utilisés en XML-EAD.

De même, les principes généraux issus des anciennes versions du SEDA, les différentes transactions, la définition des acteurs et les cinématiques d'échanges déjà transposées dans la norme ME-DONA, ont bien sûr été conservés dans le SEDA 2.0. De ce point de vue, les utilisateurs du SEDA retrouveront des concepts qui leur sont déjà familiers.

2.3. Les catégories de métadonnées

Quatre grands types de métadonnées peuvent être identifiés dans le SEDA 2.0 :

- Les **métadonnées de transport** permettent d'encadrer les échanges entre les différents partenaires au cours des transactions prévues dans le standard. Elles sont constituées des informations de contrôle du message (identification, dates, acteurs, contrats, empreintes) et de l'inventaire des objets-données échangés, qu'ils soient numériques ou physiques.
- Les **métadonnées techniques** décrivent la forme des objets-données transportés dans les transactions. Les informations présentes dans ces blocs concernent la taille des objets-données, leur empreinte, l'existence d'une compression, leur identification de format et leur contexte de création (au sens technique du terme).
- Les **métadonnées de gestion** rassemblent les informations utiles à la gestion dans le temps des objets-données et des métadonnées archivés. Elles peuvent être définies sur l'ensemble des objets d'une transaction ou plus précisément sur des objets en particulier. Le SEDA 2.0 permet de gérer les héritages de règles de gestion dans les niveaux de description. Les métadonnées de gestion utilisables dans les transactions sont :
 - les règles de conservation métier ou durée d'utilité courante ;
 - les règles de gestion de la durée d'utilité administrative et de définition du sort final ;
 - les règles de restriction d'accès ;
 - les règles de restriction de diffusion ;
 - les règles de restriction de réutilisation ;
 - les règles de gestion de la protection du secret de la défense nationale.
- Les **métadonnées descriptives** constituent les informations intellectuelles accompagnant les objets-données transférés afin de permettre leur description, leur classement ou leur recherche. Une ontologie a été définie et permet de répondre aux besoins de description propres aux archives publiques. Outre le classement à plusieurs niveaux et la réutilisation de balises, hérités des anciennes versions du SEDA, de nouvelles métadonnées viennent alimenter la description des objets-données échangés, parmi lesquelles la localisation GPS.

2.4. Le caractère extensible du SEDA 2.0

Le SEDA 2.0 hérite également de la norme MEDONA et des anciennes versions du standard une certaine souplesse dans l'adaptation des modèles de métadonnées à utiliser, en disposant d'un schéma extensible. Il est possible d'ajouter de nouvelles informations dans les zones de métadonnées descriptives, techniques et de gestion, en fonction des besoins des utilisateurs. Il faut cependant indiquer qu'une implémentation ne sera conforme au SEDA 2.0 que si elle utilise les balises proposées tant que celles-ci répondent au besoin. Il est donc interdit de créer une nouvelle balise (gestion, technique ou descriptive) si celle-ci est déjà présente sémantiquement et syntaxiquement dans le schéma.

3. L'évolution des outils du SEDA et la mise à jour de la documentation

Parallèlement au travail de révision du standard, certains outils du SEDA ont été ou vont être mis à jour et mis à la disposition de la communauté des utilisateurs. Au cours du premier semestre 2016, le générateur de profils d'archivage AGAPE va évoluer pour prendre en compte la nouvelle version du SEDA, tout en proposant une nouvelle interface de saisie et des fonctionnalités facilitant la réutilisation de travaux à l'intérieur d'un service ou à l'extérieur.

La documentation a également fait l'objet d'une mise à jour et a pris en compte les remarques faites par les utilisateurs du SEDA en proposant plusieurs niveaux d'accès, en fonction de leur profil (archiviste ou informaticien). Des ressources techniques accompagnent les schémas composant le SEDA, ainsi que des représentations UML et plus graphiques des objets échangés.

En définitive, les objectifs du SEDA sont toujours de favoriser l'interopérabilité et les échanges entre systèmes d'informations, tout en proposant une syntaxe, un ordonnancement des messages et des possibilités de contrôles des flux échangés.

Le bureau de l'archivage numérique, des normes et des référentiels est à votre disposition pour toute information complémentaire.